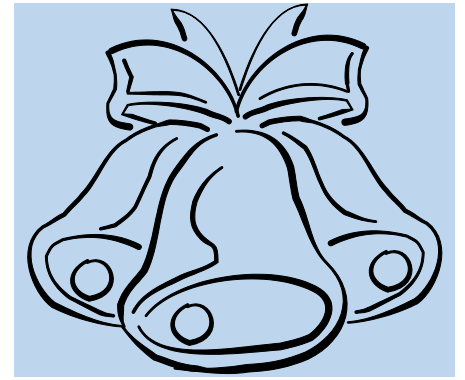


Les cloches de BLECOURT.



Petite cloche : SANCTA MARIA.

- Fondue en 1803
- Poids: 550 kg.
- Note: "SOL"
- Fondue par HANRYOT.
- Marraine: Mme Marie-Jeanne MANOIS, épouse de Mr Joseph PAQUIER (membre du conseil municipal).
- Parrain : Mr Pierre LEGENDRE, maire de la commune de Blécourt.

Moyenne cloche.

- Fondue en 1821.
- Poids: 725 kg.
- Note: "FA"
- Fondue à COUSANCE par VIRY Frères.
- Bénie par Claude Thomas PASQUIER, curé de la paroisse de Blécourt.
- Marraine: Marie Antoinette Joséphine LEGENDRE (fille de Mr LEGENDRE, maire de la commune), épouse de Claude Jean- Baptiste ADAM.
- Parrain: Antoine Nicolas LAPPINOT, membre du conseil municipal.

Grosse cloche.

- Fondue en 1827.
- Poids: 1000 Kg.
- Note: "MI Bémol"
- Fondue par COCHOIS BARTEL ET BARRARD.
- Bénie par Claude Thomas PASQUIER, curé de la paroisse de Blécourt.
- Maire : Mr Louis VINCENT.
- Marraine: Melle Marie Joséphine ADAM âgée de 13 ans (fille de Claude Jean-Baptiste ADAM adjoint au maire et de Marie Antoinette Joséphine LEGENDRE).
- Parrain: Jean Henry THIERIOT âgé de 14 ans (fils de Mr Henry THIERIOT Le Jeune et de Mme Marie Anne PASQUIER.

Petite chronique des sonneries des cloches d'autrefois à Blécourt

Autrefois les sonneries des cloches étaient si fréquentes que cela faisait dire aux habitants des villages voisins : « à Blécourt, ils sont toujours en train de sonner les cloches ». En effet, les sonneries étaient si fréquentes et tel en fait foi la longue énumération qui suit et grâce au zèle de nos sonneurs amoureux de leur fonction.

Les simples jours de la semaine: l'angélus le matin vers 6heures, à midi et aussi le soir pour la fermeture de l'église. Des angélus étaient annoncés par la petite cloche, sauf pendant le carême où l'on sonnait la moyenne cloche à midi pour rappeler le temps de carême.

Tous les samedis on sonnait les trois cloches à midi et le soir ainsi que les veilles de fêtes.

Les dimanches ordinaires : trois cloches à l'angélus du matin, 1^{er} coup pour la messe, ½ heure après : 2^{ème} coup de la messe avec deux cloches et ½ heure après, dernier coup de la messe avec les trois cloches. Angélus de midi : trois cloches.

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} coup pour les vêpres comme pour la messe, prière le soir et angélus du soir.

A chaque messe, les dimanches et fêtes on tintait 3 fois la moyenne cloche aux deux élévations à la consécration pendant la messe.

Aux grandes fêtes : angélus du matin avec carillon au préalable, les 3 coups pour les laudes, les 3 coups pour la messe, les 3 coups pour la procession à la messe. A midi, carillon et angélus. Les trois coups pour les vêpres, les trois coups pour les complies et les trois cloches pour l'angélus.

La prière du soir pendant l'Avent. Tout le mois de janvier pour la prière de la Ste Enfance, pendant le carême et tout le mois de mai. En plus 3 coups pour l'office du soir pendant l'octave de la Fête-Dieu et l'office de l'octave de la Toussaint.

Plusieurs fois par mois, 3 coups pour certaines messes de fondation.

A toutes ces sonneries, il y a lieu d'ajouter carillons et sonneries pour les processions des Rogations, les deux dimanches des Fête-Dieu et de la Fête de l'Assomption à la messe et aux vêpres. Pendant la période du 3 mai (Invention de la Ste-Croix) jusqu'au 14 septembre (Exaltation de la Ste-Croix).

Et aujourd'hui ?

Actuellement, les sonneries des cloches se font entendre **tous les jours** :

- Pour annoncer les heures
- Pour l'angélus de midi : la moyenne cloche sonne quelques minutes

La sonnerie à la volée des 3 cloches se fait entendre :

- Chaque samedi et chaque dimanche à midi ;
- La veille d'une fête et le jour de la fête à midi.

Pour une messe : la moyenne cloche 1 heure avant la messe et les 3 cloches à la volée juste avant la messe.

Idem pour les offices du soir du dimanche ou des fêtes. Les 3 cloches à la volée avant chaque office.